

*à Madame la directrice ou Monsieur le directeur,
à Madame la représentante ou Monsieur le représentant des parents d'élèves
aux référents du périscolaire de la Ville
au collectif GreLiVe (Grenoble pour la Liberté et la Vérité sur le covid-19)*

objet : organisation d'une réunion d'information parents d'élèves-enseignants en juin au sujet de l'application des mesures sanitaires et de la vaccination.

Grenoble, le 27 août 2021

Madame, Monsieur,

Assurer l'information et la protection de la jeunesse, l'égalité des chances et l'absence de discrimination sont des devoirs fondamentaux de l'Éducation Nationale.

En ce sens, les responsables et représentants de nos enfants ne peuvent s'abriter derrière une autorité politique, scientifique ou hiérarchique pour appliquer sans débat ni concertation des mesures risquant de nuire à leur santé et à leur développement psychique et intellectuel sans amener de bénéfice véritable.

Or, la communication de l'État s'est caractérisée depuis le début de cette crise par l'incohérence, la contradiction, la censure et l'autoritarisme. Ses décisions ont été inspirées par un Conseil scientifique critiqué de toutes parts pour ses conflits d'intérêts et son absence de publication justifiant de ses recommandations, ce qui lui a valu plusieurs recours au Conseil d'État.

Les décrets sans concertation ont toujours amené à nuire à la majorité (enfants, pensionnaires des EHPAD, population civile, salariés et indépendants) sans jamais protéger la minorité exposée mise en avant. Confinements, couvre-feu, masques, tests, vaccins ont systématiquement eu des conséquences bien pires que les effets escomptés et contestés mondialement depuis le début par des scientifiques reconnus. Notons que jamais dans l'histoire de la médecine des vaccins n'ont causé autant de décès et eu autant d'effets secondaires graves, toutes classes confondues, et bénéficié d'une telle indulgence sans être retirés du marché. Un article de mi-août du New-York Times (voir dernière page) révèle l'échec de la politique vaccinale israélienne à marche forcé.

Des médicaments prescrits depuis des décennies et dépourvus d'effets secondaires (Azitromicine, Ivermectine, Hydroxichloroquine, Vitamine C en perfusion et à haute dose, Artemisia etc.) ont été interdits pour la première fois dans l'histoire de la médecine au profit d'antiviraux dangereux et inutiles (Remdesivir) ou de vaccins expérimentaux et opaques violant de nombreuses conventions internationales sur la protection de la personne humaine, qu'on voudrait injecter à la totalité de la population alors que seuls 0,05 % sont menacés par le virus, et moins encore s'ils étaient soignés correctement. Des vaccins élaborés et promus par des firmes maintes fois condamnées (Pfizer, Mc Kinsey...). Je passe sur la non-fiabilité des tests PCR dénoncée par des journaux aussi divers que le New-York Times ou le Canard Enchaîné (tests faux jusqu'à 70 ou 90% en raison des cycles d'amplification dépassant la limite autorisée). Je passe sur les conséquences physiques et psychiques des masques entraînant une véritable épidémie de dépressions graves, retards d'apprentissages, problèmes de santé.

Aujourd'hui, le déni doit cesser pour le bien de tous et d'abord de ceux dont vous avez la responsabilité.

L'évolution de la France effraie la communauté internationale (Union Européenne, ONU, Amnesty International).

Dans un document récent, l'OMS avait même considéré la scolarisation comme une acceptation implicite de la vaccination anti-covid malgré son absence de bénéfices et ses risques avérés. Or, le 21 juin dernier, elle préconise de NE PLUS VACCINER EN PRIORITÉ LES ENFANTS DE 12 A 18 ANS EN RAISON DE NOMBREUX CAS DE MYOCARDITES CE QUI SIGNIFIE QUE DES ENFANTS ET ADOLESCENTS ONT SUBI CES DOMMAGES.* Rappelons que les décès s'élèvent à 10 000 minimum dans le monde et les effets secondaires graves signalés à plusieurs centaines de milliers pour des personnes qui souvent n'étaient pas concernées par le virus. Des controverses éclatent partout sur ces effets qu'on refuse d'admettre.

Répétons-le, non nécessaires pour 99,95 % de la population, et improbables pour des virus mutants, les « vaccins » sont en réalité des « thérapies géniques » expérimentales et périlleuses (emballement immunitaire, réactivation de virus dormants, modifications de l'ADN...) aux tests non conformes aux délais nécessaires, contrevenant aux lois européennes sur les technologies OGM et au protocole de Nuremberg sur le respect de la personne humaine. Les laboratoires n'ont aucune responsabilité légale sur les effets secondaires, les vaccins n'empêcheront pas la contagiosité du virus et ne permettront pas la fin de l'état d'urgence sanitaire selon le Conseil scientifique et le ministère lui-même. Enfin, il est admis aujourd'hui qu'ils sont à l'origine des variants, comme les antibiotiques ont créé à force des adaptations et des renforcements des microbes.

Dans l'intérêt supérieur des jeunes et enfants, nous vous demandons de jouer votre rôle dans le contrat social toujours fragile de notre démocratie de tout temps menacée par des groupes de pression et d'intérêt, et vous proposons d'organiser avec les parents d'élèves, dans votre établissement, une réunion d'information en bonne et due forme, avec arguments et documents à l'appui, temps de parole justement partagé, encadrée par des médecins, psychologues, juristes et scientifiques ayant déclaré leurs conflits d'intérêt éventuels ou leurs liens à des autorités limitant leur liberté d'expression.

Il est tout à fait possible d'avoir du discernement dans cette histoire. Vous savez comme nous que, de tout temps, « on pouvait savoir », concernant beaucoup d'événements, et que de tout temps aussi, la parole a été portée par des gens qui furent ignorés, tournés en dérision, attaqués ou non soutenus, au détriment du plus grand nombre.

Voici un message de Christian Vélot, du CRIIGEN et un article édifiant du respectable site de Public Sénat au sujet de la grippe H1N1 et du rôle déterminant que joua l'industrie pharmaceutique dans sa gestion surréaliste, dont je vous livre le début. Enfin un lien vers un documentaire important : Mal traités.

En vous remerciant,

François-Marie Périer, pour le collectif GreLiVe

co-signataires :

Dr Jean-Pierre Eudier

Président EFVV (European Forum for Vaccine Vigilance), www.efvv.eu

Président de la LNPLV (Ligue Nationale pour la Liberté des Vaccinations, 3 Impasse du Miracle, 74650 CHAVANOS, France)

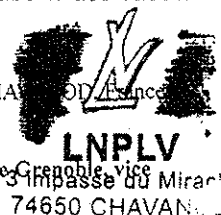
Tel: +33.(0)4.50.10.12.09, Port/ +33.(0)6.68.18.15.63. eudierjp@gmail.com

Maître Jean-Pierre Joseph, Avocat, doyen du barreau de Grenoble, vice

président de la LNPLV, 14 bis avenue Alsace-Lorraine, 38 000 Grenoble

04 76 50 37 00, scp.joseph.mandroyan@wanadoo.fr

Ligue Nationale Pour la
Liberté des Vaccinations



*<https://www.precisionvaccinations.com/2021/06/21/who-says-children-should-not-receive-covid-19-vaccines>
<https://www.aappublications.org/news/2021/06/10/covid-vaccine-myocarditis-rates-061021>

1) Un article du New-York Times du 18 août 2021 révélant l'échec de la politique vaccinale en Israël : « Israël, autrefois le modèle pour vaincre le covid, fait face à une nouvelle vague d'infections. Une des sociétés les plus vaccinées, Israël, a maintenant un des taux d'infection les plus élevés du monde, soulevant des questions sur l'efficacité du vaccin. »

Israel, Once the Model for Beating Covid, Faces New Surge of Infections

One of the most vaccinated societies, Israel now has one of the highest infection rates in the world, raising questions about the vaccine's efficacy.

<https://archive.fo/SsDD6#selection-407.0-411.149>

2) A voir absolument : Christian Vélot: "Il est urgent de ne pas vacciner les enfants"

Le CRIIGEN est le Comité de Recherche et d'Information Indépendantes sur le Génie Génétique fondé le 1er juin 1999. Le Pr Christian Vélot est docteur en sciences médicales et biologie, spécialisé en génétique moléculaire, généticien moléculaire et Professeur à l'université de Paris-Saclay, Président du conseil scientifique du CRIIGEN.*

<https://www.youtube.com/watch?v=OkalS3vZAc8>

3) Documentaire Mal traités : <https://www.youtube.com/watch?v=gSeFfIXsxmQ>

4) Sénat-grippe H1N1

<https://www.publicsenat.fr/article/parlementaire/grippe-h1n1-quand-la-france-s-etait-trop-preparee-a-une-pandemie-183984>

En 2009, la France se préparait à une pandémie en se constituant un stock important d'antiviraux et de masques pour une valeur de plus de 700 millions d'euros. Au Sénat, une commission d'enquête cherche les raisons de cette surestimation du risque pandémique. L'industrie pharmaceutique est alors pointée du doigt.

Le 07 août 2020, Par Simon Barbarit [@SimonBarbarit](#), 15mn

Roselyne Bachelot « a eu la malchance d'avoir eu un virus qui n'a pas respecté ses engagements », résumait le [30 juin 2010](#), quelques minutes avant l'audition de la ministre de la Santé, Alain Milon, rapporteur LR de la commission d'enquête « sur le rôle des firmes pharmaceutiques dans la gestion par le gouvernement de la grippe A (H1N1) ».

À cette époque, la ministre de la Santé et des Sports, Roselyne Bachelot est effectivement sous le feu des critiques. Les mois précédents, la France s'est constitué un stock important d'équipements pour faire face à une pandémie, nommée par l'OMS : grippe A (H1N1). Un milliard de masques chirurgicaux et 700 millions de masques FFP2 ont été achetés. Et contrairement à la pandémie de la Covid-19, un vaccin existe. La France en achètera pour 382 millions d'euros dont 48 millions de dédommagements aux laboratoires car, entre-temps, la pandémie annoncée n'a pas eu lieu et l'État a dû annuler des commandes. En 2011, la Cour des Comptes chiffrera la note pour l'État entre 700 et 760 millions d'euros.

312 décès en France

[Le rapport](#) de la commission d'enquête note : « Le 20 avril 2010, 1 334 cas graves et 312 décès ont été notifiés en France depuis le début de la pandémie. À l'échelle internationale, l'OMS dénombre 18 311 décès au 9 juillet 2010. À titre de comparaison (...), les épidémies de grippe saisonnière sont responsables chaque année d'environ trois à cinq millions de cas de maladies graves, et 250 000 à 500 000 décès dans le monde. » Mise en place en février 2010, à l'initiative du groupe CRC (Communiste, Républicain, Citoyen) et des sénateurs du Parti de Gauche, la commission d'enquête présidée par le sénateur communiste, François Autain (décédé en 2019), souhaite se pencher sur l'influence de l'industrie pharmaceutique dans la gestion de la crise. « C'était l'idée de mon collègue François Autain. Il trouvait que les laboratoires pharmaceutiques s'étaient enrichis lors de cette crise », se souvient Alain Milon, par ailleurs président de l'actuelle commission d'enquête sénatoriale sur la gestion de la Covid-19.